



Réponse de la Municipalité au postulat de la conseillère communale Sandrine Bosse Buchanan intitulé « *Pour un espace Mauricette Cachemaille à Moudon* », déposé le 5 octobre 2021 (art. 59, a, RCC)

Déléguée municipale : Carole PICO, syndique, c.pico@moudon.ch, 079/817.19.99

Adopté par la Municipalité le 28 novembre 2022

Ordre du jour du Conseil communal du 13 décembre 2022

REPONSE DE LA MUNICIPALITE

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

Par la présente, la Municipalité répond au postulat intitulé « Pour un espace Mauricette Cachemaille » qui a été déposé par la conseillère communale Sandrine Bosse Buchanan à la séance du Conseil communal du 5 octobre 2021.

Le postulat relève l'importance de la commémoration des 50 ans du droit de vote des femmes en 2021, qui a rendu possible l'élection de la moudonnoise socialiste Mauricette Cachemaille au Conseil communal de Moudon le 20 mai 1959.

Première femme conseillère communale de Suisse, cet événement mérite une attention particulière et la Municipalité tient à remercier la conseillère communale Sandrine Bosse Buchanan d'avoir saisi cette opportunité dans le but d'initier une démarche qui s'inscrit dans l'évolution de la société.

La Municipalité a chargé l'office du tourisme d'examiner les demandes du postulat. Placée dans le contexte de la Ville de Moudon, l'office a procédé à une analyse détaillée, basée sur la mise en évidence du patrimoine immatériel de la ville et de son histoire, en tenant compte de la parité homme-femme et de la revalorisation de l'espace public.

D'ailleurs, des villes, comme Lausanne, mettent déjà en route ce genre de projets. Il est pertinent que Moudon concrétise également des initiatives dans cette thématique.

2. Considérations

En premier lieu, il est précisé que l'attribution et la modification des noms de rue, ainsi que des lieux, est de compétence municipale. Une directive cantonale intitulée « Adresses de bâtiments » de la Direction du cadastre et de la géoinformation précise les procédures et démarches à entreprendre dans ce domaine.

Revenant au postulat, il repose sur la volonté de renommer un lieu de la ville au nom de Mauricette Cachemaille. Première femme élue dans un Législatif aux niveaux fédéral, cantonal et communal, elle illustre un pan de l'histoire suisse. La Municipalité considère que sa présence dans l'espace public pour lui rendre hommage et mettre en valeur son parcours est pleinement justifiée.

Par ailleurs, il existe d'autres figures féminines politiques et historiques importantes de Moudon qui pourraient être valorisées dans l'espace urbain, il s'agit de :

- Augusta Gillabert-Randin, fondatrice de l'association des productrices de Moudon, première du genre en Suisse
- Louise d'Arnay, gouvernante de la reine de Suède

- Henriette Desmeules-Chollet, écrivaine

Les biographies des prénommées sont mises en annexe.

3. Consultations

La Municipalité ayant décidé de lancer une réflexion en faveur de la dénomination de rues aux noms de figures féminines, plusieurs partenaires ont été consultés :

- La Commission tourisme
- La signataire du postulat
- Monique Fontannaz, historienne
- Le bureau technique
- Les guides touristiques de la Ville

Les principaux avis récoltés lors des consultations peuvent être résumés ainsi :

- Pour Mauricette Cachemaille, il pourrait être envisagé une rue ou une place, proche de l'Hôtel de Ville, pour faire le lien entre le lieu et la fonction de la figure féminine, ou alors de renommer une place importante. Cela permettrait de montrer l'impact de cette figure féminine dans l'histoire politique et sociale.
- Le lieu choisi doit être visible et significatif, une petite ruelle n'aurait pas de sens. Il n'est pas nécessaire que le lieu ait un lien précis ou direct avec la figure, car il n'y a pas de lieu à Moudon pouvant correspondre à une figure féminine en particulier. Le choix devrait reposer sur un lieu symbolique avec du passage et une bonne visibilité publique.
- Il existe trois noms de rue avec une appellation masculine : Eugène Burnand, Général Voruz, Delamuraz-Christen. La parité dans l'espace public devrait être respectée.

Tenant compte de la consultation, deux possibilités émergent, à savoir :

- Renommer des lieux ayant une appellation officielle neutre comme : Place du Marché ou Place du Forum,
- ou renommer des lieux ayant une appellation officielle masculine, par exemple Eugène Burnand, Général Voruz, Espace Delamuraz-Christen.

4. Déterminations

Après la phase de consultation, la Municipalité a procédé à une réflexion qui aboutit aux déterminations suivantes :

- Les noms historiques des rues doivent être préservés, à l'image de la Place de la Poterne qui offre une indication sur la construction et sur l'origine des quartiers et lieux emblématiques de la ville.
- Vu l'influence modérée sur le plan politique et social, Louise d'Arnay et Henriette Desmeules-Chollet ne sont pas retenues pour une appellation de rue ou de place, en comparaison avec l'impact de Mauricette Cachemaille ou Augusta Gillabert-Randin.
- L'idée de remplacer une appellation de rue/place masculine par une figurine féminine est écartée afin de respecter les décisions prises dans le passé par les autorités en hommage aux personnalités.
- Le chemin des écoliers au Champ-du-Gour est actuellement nommé Augusta Gillabert-Randin. Vu l'importance de la figure féminine prénommée, ce lieu n'est pas considéré comme étant le plus adéquat. La personnalité d'Augusta Gillabert-Randin doit être valorisée.
- En comparaison aux figures masculines présentes dans l'espace public, l'appellation avec des figurines féminines de noms/places de rues s'impose.
- La Place du Forum, proposée dans le postulat, pourrait être renommée « Place Augusta Gillabert-Randin ». Cette idée a du sens car un marché se développe sur cet emplacement et le lien avec la fondatrice de l'association des productrices de Moudon, première du genre en Suisse est ainsi établi.
- Pour Mauricette Cachemaille, l'idée de renommer la Place du Marché fait son chemin pour faire le lien entre le lieu, proche de l'Hôtel de Ville et la fonction. Cela dit, dans la plaquette de signalisation, il est proposé de maintenir une phrase « Anciennement Place du Marché » pour rappeler l'activité passée sur cet emplacement. Cette proposition ne remet pas en cause l'appellation du point de vue historique.

5. Propositions

Dans l'ensemble, la récolte des opinions a permis de déterminer l'intérêt de l'appellation de nouveaux lieux aux noms de figures féminines. Le choix des lieux doit tenir compte du besoin de signification et de symbolique, sans pour autant être nécessairement liés au lieu de vie ou à un bâtiment spécifique.

Après la phase de consultation et de réflexion et tenant compte des éléments qui figurent dans la présente réponse au postulat, la Municipalité a décidé, sous réserve de la procédure cantonale de modification des noms de lieux, ce qui suit :

- **Renommer la Place du Marché en Place Mauricette Cachemaille.**

Cet emplacement évoque l'importance de la conseillère communale et bénéficie d'un passage régulier pour la reconnaissance de son nom et sa fonction. Le nom actuel de la place ne revêt pas une signification historique notable. De plus, aujourd'hui, aucun marché ne se tient à cet endroit.

À l'instar du monument Delamuraz-Christen, il pourrait être envisagé un monument en hommage à Mauricette Cachemaille dans le cadre de l'étape 2 du réaménagement du centre-ville.

La plaquette indiquera :

Place Mauricette Cachemaille (1933-2006)

Première conseillère communale en Suisse

Assermentation le 20 mai 1959

Anciennement Place du Marché

- **Renommer la Place du Forum en Place Augusta Gillabert-Randin.**

Cet emplacement permet d'introduire la présence de cette personnalité dans l'espace public dans un lieu de passage régulier. De plus, la place du Forum accueille actuellement des marchés locaux qui marquent un lien avec le milieu et le domaine d'activité d'Augusta Gillabert-Randin.

La plaquette indiquera :

Place Augusta Gillabert-Randin (1869-1940)

*Fondatrice de l'Association des Productrices de Moudon,
première du genre en Suisse*

S'agissant du chemin actuel nommé Augusta Gillabert-Randin, la Municipalité a décidé de l'appeler « Chemin de traverse » (définition : *un raccourci ou un chemin plus court que celui habituellement emprunté*).

En conclusion, la Municipalité propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre acte de la réponse

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- Vu la réponse de la Municipalité ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- **De prendre acte de la réponse de la Municipalité au postulat de la conseillère communale Sandrine Bosse Buchanan intitulé « Pour un espace Mauricette Cachemaille à Moudon », déposé le 5 octobre 2021.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
La syndique : Le secrétaire :

C.PICO  
A. IMERI

Annexe : Biographies des quatre personnes citées.

BIOGRAPHIES

Appellation de lieux – Figures féminines

MAURICETTE CACHEMAILLE (1933-2006)

Née le 19 mars 1933 à Baulmes, Mauricette Cachemaille déménage à Moudon en 1954. Elle a d'abord été employée à l'École d'agriculture de Grange-Verney comme sténo-dactylo, puis dès 1960 à la Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE) jusqu'à sa retraite à 58 ans en 1991.

Affiliée au parti socialiste, elle a été la première femme conseillère communale de Suisse, assermentée le 20 mai 1959 à Moudon. Mariée de 1962 à 1964, elle n'a pas eu d'enfant. Elle vivait d'abord au chemin du Montillier, puis après son divorce à l'avenue Eugène-Burnand et enfin à l'avenue de Cerjat, avant son entrée à l'EMS Oasis en 2004.

Très impliquée dans les sociétés locales, comme les samaritains, la société de gymnastique, l'aquagym et bénévole pour la livraison des repas en faveur du CMS, elle fut également membre du premier comité de l'Association des paysannes vaudoises.

Elle décède le 18 août 2006 à l'EMS l'Oasis. Elle aurait souhaité être enterrée à Moudon mais sa famille a préféré ramener ses cendres à Baulmes.

Texte pour la plaquette :

Place Mauricette Cachemaille (1933-2006)

Première conseillère communale en Suisse

Assermentation le 20 mai 1959

Anciennement place du Marché

AUGUSTA GILLABERT-RANDIN (1869 – 1940)

Née le 22 novembre 1869 à Orbe. La famille dont elle est issue, est ouverte d'esprit et ses parents, marchands, sont progressistes par rapport à l'époque.

Fondatrice de l'Association des Productrices de Moudon en 1918, première du genre en Suisse (actuellement, la section régionale des paysannes vaudoises). Le but était de défendre les intérêts des paysannes en organisant, notamment, des cours de formation et de lutter contre les intermédiaires prenant une trop grande marge.

Augusta lutte, également, contre l'alcoolisme à travers la Ligue suisse des femmes abstinentes.

Texte pour la plaquette :

Place Augusta Gillabert-Randin (1869-1940)

**Fondatrice de l'Association des Productrices de Moudon,
première du genre en Suisse**

LOUISE D'ARNAY (1755 – 1816)

Née en 1755 à Moudon, Louise Emilie d'Arnay vient d'une famille aristocratique influente de la ville. Elle vécut au numéro 34 rue du Château, dans ce qui deviendra plus tard la maison dite bernoise. Cette propriété restera aux mains de la famille jusqu'au 19^e siècle, avant de devenir l'atelier d'un potier en 1821.

Dans les premières années du 19^e siècle, la reine consort de Suède, Frédérique Dorothée Wilhelmine de Bade, l'engage comme gouvernante. Louise d'Arnay assumera la fonction jusqu'au divorce de la reine (1812). Pendant toute la durée de son engagement, Louise d'Arnay permit l'exportation des traditions moudonnoises à la cour et en dehors des frontières de notre région.

Elle décède en 1816, à l'âge de 61 ans. En son hommage, la reine de Suède se déplaça à Moudon pour planter un saule pleureur et un rosier auprès de sa tombe. Une plaque commémorative (demandée par la reine) accrochée à l'église Saint-Étienne relate cet hommage.

HENRIETTE DESMEULES-CHOLLET (1781 – 1863)

Emilie Henriette Desmeules-Chollet est née en 1781 à Moudon. Son père Isaac Henri Chollet était docteur en droit et avocat à Moudon. En 1803, il est élu député à l'Assemblée législative du canton et la famille se déplace à Lausanne, avant de revenir à Moudon. Vers 1785, Isaac Chollet acquiert le château d'Ussières (Ropraz), où la famille vit plusieurs années.

À 21 ans, elle part en Angleterre comme gouvernante puis institutrice. Cela va avoir un impact sur son processus artistique.

De retour en Suisse, elle épouse Jean Emmanuel Desmeules (habitant de Moudon) et elle écrit des romans moralisateurs, tels que : « Les Filles du Boucher... », « Avis De La Bonne Mère-Grand... », entre autres. Elle y relate la vie quotidienne à la campagne, entre habitudes bourgeoises et vie rurale.

Elle meurt en 1863 à l'âge de 82 ans.